

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Ville De Commercy (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21550122200016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE COMMERCY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	61
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	64
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5591

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	871.01

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 345,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 434,90
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 417,66
4	Encours de dette / population (2) (3)	166,52
5	DGF / population	380,20
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,37 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,87 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	98,80 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	11,60 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,27 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	8 908 655,11	9 487 310,39	3 406 918,31	A1	3 985 573,59
Investissement	1 703 706,21	1 421 914,82	(3) -899 561,73	A2	-1 181 353,12
Fonctionnement	7 204 948,90	8 065 395,57	(4) 4 306 480,04	A3	5 166 926,71

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 3 092 679,00	III + IV 1 887 990,00	B1	-1 204 689,00	
Investissement	I 3 092 679,00	III 1 887 990,00	B2	-1 204 689,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 780 884,59
Investissement	A2 + B2	-2 386 042,12
Fonctionnement	A3 + B3	5 166 926,71

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 092 679,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	631 466,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	99,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 461 114,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 887 990,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 887 990,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 508 559,90	7 894 602,02

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 092 679,00	1 887 990,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 181 353,12	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	9 782 592,02	9 782 592,02
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 096 004,59	8 315 120,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 780 884,59

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	11 096 004,59	11 096 004,59
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	20 878 596,61	20 878 596,61
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP-2016-01	ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS		-62 101,96
AP-2025-02	AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE		6 701 916,00
TOTAL			6 639 814,04

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	6 639 814,04
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 081 445,00	631 466,00	463 120,00	463 120,00	1 094 586,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	18 150,00	99,00	161 000,00	161 000,00	161 099,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 047 910,00	2 461 114,00	4 320 439,90	4 320 439,90	6 781 553,90
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 147 505,00	3 092 679,00	4 994 559,90	4 994 559,90	8 087 238,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Total des dépenses financières		330 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 477 505,00	3 092 679,00	5 274 559,90	5 274 559,90	8 367 238,90

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	44 487,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		175 257,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00

TOTAL	4 652 762,00	3 092 679,00	5 508 559,90	5 508 559,90	8 601 238,90
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 181 353,12
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 592,02
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	70 525,00	1 887 990,00	393 137,00	393 137,00	2 281 127,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 055 250,00	1 055 250,00	1 055 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	50 360,00	50 360,00	50 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		70 525,00	1 887 990,00	1 498 747,00	1 498 747,00	3 386 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 000,00	0,00	272 900,00	272 900,00	272 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	359 321,90	0,00	2 386 042,12	2 386 042,12	2 386 042,12
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	212 124,16	212 124,16	212 124,16
Total des recettes financières		557 321,90	0,00	2 871 066,28	2 871 066,28	2 871 066,28
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		627 846,90	1 887 990,00	4 369 813,28	4 369 813,28	6 257 803,28

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 820 277,00		2 924 213,74	2 924 213,74	2 924 213,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	563 960,00		600 575,00	600 575,00	600 575,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 384 237,00		3 524 788,74	3 524 788,74	3 524 788,74

TOTAL	5 012 083,90	1 887 990,00	7 894 602,02	7 894 602,02	9 782 592,02
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 592,02
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 290 788,74

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 754 515,62	0,00	2 790 000,00	2 790 000,00	2 790 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 264 110,00	0,00	3 487 275,00	3 487 275,00	3 487 275,00
014	Atténuations de produits	50 536,00	0,00	51 336,00	51 336,00	51 336,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 212 923,72	0,00	1 212 925,35	1 212 925,35	1 212 925,35
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 282 085,34	0,00	7 541 536,35	7 541 536,35	7 541 536,35
66	Charges financières	20 400,00	0,00	15 600,00	15 600,00	15 600,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 310,00		8 379,50	8 379,50	8 379,50
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 312 795,34	0,00	7 571 215,85	7 571 215,85	7 571 215,85

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 820 277,00		2 924 213,74	2 924 213,74	2 924 213,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	563 960,00		600 575,00	600 575,00	600 575,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 384 237,00		3 524 788,74	3 524 788,74	3 524 788,74

TOTAL	11 697 032,34	0,00	11 096 004,59	11 096 004,59	11 096 004,59
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 096 004,59
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 400,00	0,00	31 185,00	31 185,00	31 185,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 100,00	0,00	317 480,00	317 480,00	317 480,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	270 000,00	0,00	288 823,00	288 823,00	288 823,00
731	Fiscalité locale	3 645 198,00	0,00	3 699 668,00	3 699 668,00	3 699 668,00
74	Dotations et participations (3)	2 822 146,30	0,00	3 034 703,00	3 034 703,00	3 034 703,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	239 938,00	0,00	709 261,00	709 261,00	709 261,00
Total des recettes de gestion courante		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00

TOTAL	7 390 552,30	0,00	8 315 120,00	8 315 120,00	8 315 120,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 780 884,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 096 004,59
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 290 788,74	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	234 000,00	234 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 000,00	0,00	202 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 094 586,00	0,00	1 094 586,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	161 099,00	0,00	161 099,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	6 781 553,90	0,00	6 781 553,90
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	78 000,00	0,00	78 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	8 367 238,90	234 000,00	8 601 238,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 181 353,12
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 592,02
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 790 000,00		2 790 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 487 275,00		3 487 275,00
014 Atténuations de produits	51 336,00		51 336,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 212 925,35	0,00	1 212 925,35
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	15 600,00	0,00	15 600,00
67 Charges spécifiques (9)	5 700,00	0,00	5 700,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	8 379,50	600 575,00	608 954,50
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		2 924 213,74	2 924 213,74
Dépenses de fonctionnement – Total	7 571 215,85	3 524 788,74	11 096 004,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 096 004,59
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	272 900,00	0,00	272 900,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 281 127,00	0,00	2 281 127,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 055 250,00	0,00	1 055 250,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	50 360,00	0,00	50 360,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		600 575,00	600 575,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 924 213,74	2 924 213,74
024 Produits des cessions d'immobilisations	212 124,16		212 124,16
Recettes d'investissement – Total	3 871 761,16	3 524 788,74	7 396 549,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 386 042,12
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 592,02
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	31 185,00		31 185,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	317 480,00		317 480,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	288 823,00		288 823,00
731 Fiscalité locale	3 699 668,00		3 699 668,00
74 Dotations et participations (8)	3 034 703,00		3 034 703,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	709 261,00	0,00	709 261,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	234 000,00	234 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	8 081 120,00	234 000,00	8 315 120,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			2 780 884,59
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 096 004,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 652 762,00	3 092 679,00	0,00	5 508 559,90	5 508 559,90	0,00	5 508 559,90	8 601 238,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 081 445,00	631 466,00	0,00	463 120,00	463 120,00	0,00	463 120,00	1 094 586,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	18 150,00	99,00	0,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00	161 099,00
21 Immobilisations corporelles	3 047 910,00	2 461 114,00	0,00	4 320 439,90	4 320 439,90	0,00	4 320 439,90	6 781 553,90
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 147 505,00	3 092 679,00	0,00	4 994 559,90	4 994 559,90	0,00	4 994 559,90	8 087 238,90
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	252 000,00	0,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	330 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 477 505,00	3 092 679,00	0,00	5 274 559,90	5 274 559,90	0,00	5 274 559,90	8 367 238,90
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	130 770,00			234 000,00	234 000,00		234 000,00	234 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	44 487,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	175 257,00			234 000,00	234 000,00		234 000,00	234 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 181 353,12
---	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 782 592,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 652 762,00	1 887 990,00	5 508 559,90	5 508 559,90	7 396 549,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	70 525,00	1 887 990,00	393 137,00	393 137,00	2 281 127,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 055 250,00	1 055 250,00	1 055 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 360,00	50 360,00	50 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		70 525,00	1 887 990,00	1 498 747,00	1 498 747,00	3 386 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 000,00	0,00	272 900,00	272 900,00	272 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	212 124,16	212 124,16	212 124,16
Total des recettes financières		198 000,00	0,00	485 024,16	485 024,16	485 024,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		268 525,00	1 887 990,00	1 983 771,16	1 983 771,16	3 871 761,16
021	Virement de la section de fonctionnement	3 820 277,00		2 924 213,74	2 924 213,74	2 924 213,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	563 960,00		600 575,00	600 575,00	600 575,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 384 237,00		3 524 788,74	3 524 788,74	3 524 788,74

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					2 386 042,12
--------------------------------	--	--	--	--	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					9 782 592,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 652 762,00	3 092 679,00	0,00	5 508 559,90	5 508 559,90	0,00	5 508 559,90	8 601 238,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 081 445,00	631 466,00	0,00	463 120,00	463 120,00	0,00	463 120,00	1 094 586,00
2031	Frais d'études	1 059 000,00	631 466,00		441 120,00	441 120,00	0,00	441 120,00	1 072 586,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	22 445,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	18 150,00	99,00	0,00	161 000,00	161 000,00	0,00	161 000,00	161 099,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	11 150,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 000,00	99,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 099,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 047 910,00	2 461 114,00	0,00	4 320 439,90	4 320 439,90	0,00	4 320 439,90	6 781 553,90
2111	Terrains nus	0,00	0,00		138 400,00	138 400,00	0,00	138 400,00	138 400,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2116	Cimetières	41 500,00	1 740,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	26 740,00
2117	Bois et forêts	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	505 000,00	288 905,00		865 900,00	865 900,00	0,00	865 900,00	1 154 805,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00		540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		916 850,00	916 850,00	0,00	916 850,00	916 850,00
21321	Immeubles de rapport	190 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21351	Bâtiments publics	932 330,00	1 183 585,00		399 800,00	399 800,00	0,00	399 800,00	1 583 385,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		91 300,00	91 300,00	0,00	91 300,00	91 300,00
2151	Réseaux de voirie	961 400,00	952 316,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	1 052 316,00
2152	Installations de voirie	10 530,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21538	Autres réseaux	80 000,00	0,00		139 400,00	139 400,00	0,00	139 400,00	139 400,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	32 060,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	104 060,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	2 508,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	8 508,00
21828	Autres matériels de transport	65 000,00	0,00		38 200,00	38 200,00	0,00	38 200,00	38 200,00
21838	Autre matériel informatique	25 000,00	0,00		353 000,00	353 000,00	0,00	353 000,00	353 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	0,00		40 200,00	40 200,00	0,00	40 200,00	40 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	196 000,00	0,00		464 389,90	464 389,90	0,00	464 389,90	464 389,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 147 505,00	3 092 679,00	0,00	4 994 559,90	4 994 559,90	0,00	4 994 559,90	8 087 238,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	252 000,00	0,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	78 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		330 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 477 505,00	3 092 679,00	0,00	5 274 559,90	5 274 559,90	0,00	5 274 559,90	8 367 238,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	130 770,00			234 000,00	234 000,00		234 000,00	234 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	130 770,00			234 000,00	234 000,00		234 000,00	234 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	12 920,00			14 630,00	14 630,00		14 630,00	14 630,00
13912	Subv. transf. Régions	55 000,00			78 150,00	78 150,00		78 150,00	78 150,00
13913	Subv. transf. Départements	8 610,00			9 200,00	9 200,00		9 200,00	9 200,00
139148	Subv. transf. Autres communes	105,00			105,00	105,00		105,00	105,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 350,00			3 350,00	3 350,00		3 350,00	3 350,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	105,00			105,00	105,00		105,00	105,00
139178	Autres fonds européens	1 450,00			1 450,00	1 450,00		1 450,00	1 450,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	38 700,00			60 520,00	60 520,00		60 520,00	60 520,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	0,00			130,00	130,00		130,00	130,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	10 400,00			55 750,00	55 750,00		55 750,00	55 750,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00			10 610,00	10 610,00		10 610,00	10 610,00
13938	Autres fonds équip. transférables	130,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	44 487,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 487,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	175 257,00			234 000,00	234 000,00		234 000,00	234 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 652 762,00	1 887 990,00	5 508 559,90	5 508 559,90	7 396 549,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	70 525,00	1 887 990,00	393 137,00	393 137,00	2 281 127,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	25 641,00	0,00	0,00	25 641,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	16 314,00	0,00	0,00	16 314,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	146 125,00	0,00	0,00	146 125,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	950 227,00	0,00	0,00	950 227,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	122 230,00	122 230,00	122 230,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	37 322,00	270 907,00	270 907,00	308 229,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	70 525,00	644 338,00	0,00	0,00	644 338,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	68 023,00	0,00	0,00	68 023,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 055 250,00	1 055 250,00	1 055 250,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 055 250,00	1 055 250,00	1 055 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	50 360,00	50 360,00	50 360,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	50 360,00	50 360,00	50 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		70 525,00	1 887 990,00	1 498 747,00	1 498 747,00	3 386 737,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 000,00	0,00	272 900,00	272 900,00	272 900,00
10222	FCTVA	195 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	212 124,16	212 124,16	212 124,16
Total des recettes financières		198 000,00	0,00	485 024,16	485 024,16	485 024,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		268 525,00	1 887 990,00	1 983 771,16	1 983 771,16	3 871 761,16
021	Virement de la section de fonctionnement	3 820 277,00		2 924 213,74	2 924 213,74	2 924 213,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	563 960,00		600 575,00	600 575,00	600 575,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 940,00		7 940,00	7 940,00	7 940,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 590,00		5 465,00	5 465,00	5 465,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	7 605,00		11 135,00	11 135,00	11 135,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	520,00		520,00	520,00	520,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	1 620,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 750,00		16 805,00	16 805,00	16 805,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	750,00		820,00	820,00	820,00
28128	Autres aménagements de terrains	23 650,00		26 250,00	26 250,00	26 250,00
281311	Bâtiments administratifs	3 410,00		3 410,00	3 410,00	3 410,00
281312	Bâtiments scolaires	635,00		635,00	635,00	635,00
281318	Autres bâtiments publics	131 530,00		131 010,00	131 010,00	131 010,00
281321	Immeubles de rapport	27 680,00		27 675,00	27 675,00	27 675,00
281351	Bâtiments publics	45 800,00		45 685,00	45 685,00	45 685,00
28138	Autres constructions	1 430,00		1 430,00	1 430,00	1 430,00
28151	Réseaux de voirie	36 320,00		36 320,00	36 320,00	36 320,00
28152	Installations de voirie	40 410,00		44 085,00	44 085,00	44 085,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 900,00		7 900,00	7 900,00	7 900,00
281534	Réseaux d'électrification	2 545,00		2 545,00	2 545,00	2 545,00
281538	Autres réseaux	47 780,00		49 355,00	49 355,00	49 355,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	12 165,00		13 375,00	13 375,00	13 375,00
2815731	Matériel roulant	6 070,00		5 735,00	5 735,00	5 735,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	5 475,00		865,00	865,00	865,00
281578	Autre matériel technique	0,00		4 345,00	4 345,00	4 345,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 260,00		22 125,00	22 125,00	22 125,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 350,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
281828	Autres matériels de transport	21 145,00		30 075,00	30 075,00	30 075,00
281838	Autre matériel informatique	24 065,00		19 335,00	19 335,00	19 335,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 005,00		23 520,00	23 520,00	23 520,00
28188	Autres immo. corporelles	51 560,00		58 615,00	58 615,00	58 615,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 384 237,00		3 524 788,74	3 524 788,74	3 524 788,74

Ville De Commercy - BUDGET GENERAL - BP - 2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 697 032,34	0,00	0,00	11 096 004,59	11 096 004,59	0,00	11 096 004,59	11 096 004,59
011	Charges à caractère général (3)	2 754 515,62	0,00	0,00	2 790 000,00	2 790 000,00	0,00	2 790 000,00	2 790 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 264 110,00	0,00		3 487 275,00	3 487 275,00		3 487 275,00	3 487 275,00
014	Atténuations de produits	50 536,00	0,00		51 336,00	51 336,00		51 336,00	51 336,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 212 923,72	0,00	0,00	1 212 925,35	1 212 925,35	0,00	1 212 925,35	1 212 925,35
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 282 085,34	0,00	0,00	7 541 536,35	7 541 536,35	0,00	7 541 536,35	7 541 536,35
66	Charges financières	20 400,00	0,00		15 600,00	15 600,00		15 600,00	15 600,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 310,00			8 379,50	8 379,50		8 379,50	8 379,50
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		30 710,00	0,00	0,00	29 679,50	29 679,50		29 679,50	29 679,50
Total des dépenses réelles		7 312 795,34	0,00	0,00	7 571 215,85	7 571 215,85	0,00	7 571 215,85	7 571 215,85
023	Virement à la section d'investissement	3 820 277,00			2 924 213,74	2 924 213,74		2 924 213,74	2 924 213,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	563 960,00			600 575,00	600 575,00		600 575,00	600 575,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 384 237,00			3 524 788,74	3 524 788,74		3 524 788,74	3 524 788,74

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	11 096 004,59
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 390 552,30	0,00	8 315 120,00	8 315 120,00	8 315 120,00
013	Atténuations de charges (2)	20 400,00	0,00	31 185,00	31 185,00	31 185,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 100,00	0,00	317 480,00	317 480,00	317 480,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	270 000,00	0,00	288 823,00	288 823,00	288 823,00
731	Fiscalité locale	3 645 198,00	0,00	3 699 668,00	3 699 668,00	3 699 668,00
74	Dotations et participations (2)	2 822 146,30	0,00	3 034 703,00	3 034 703,00	3 034 703,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	239 938,00	0,00	709 261,00	709 261,00	709 261,00
Total des recettes de gestion des services		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 780 884,59
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 096 004,59
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 697 032,34	0,00	0,00	11 096 004,59	11 096 004,59	0,00	11 096 004,59	11 096 004,59
011	Charges à caractère général (4)	2 754 515,62	0,00	0,00	2 790 000,00	2 790 000,00	0,00	2 790 000,00	2 790 000,00
60611	Eau et assainissement	31 830,00	0,00		27 245,00	27 245,00	0,00	27 245,00	27 245,00
60612	Energie - Electricité	698 820,00	0,00		375 050,00	375 050,00	0,00	375 050,00	375 050,00
60621	Combustibles	14 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	23 100,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 900,00	0,00		25 750,00	25 750,00	0,00	25 750,00	25 750,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 000,00	0,00		14 900,00	14 900,00	0,00	14 900,00	14 900,00
6064	Fournitures administratives	9 350,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 850,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	181 200,00	0,00		181 450,00	181 450,00	0,00	181 450,00	181 450,00
611	Contrats de prestations de services	80 340,00	0,00		68 270,00	68 270,00	0,00	68 270,00	68 270,00
61228	Autres	130 380,00	0,00		106 600,00	106 600,00	0,00	106 600,00	106 600,00
6132	Locations immobilières	2 490,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
61358	Autres	21 220,00	0,00		29 670,00	29 670,00	0,00	29 670,00	29 670,00
61521	Entretien terrains	76 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	334 369,62	0,00		633 850,00	633 850,00	0,00	633 850,00	633 850,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	34 171,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 700,00	0,00		18 100,00	18 100,00	0,00	18 100,00	18 100,00
6156	Maintenance	186 955,00	0,00		152 400,00	152 400,00	0,00	152 400,00	152 400,00
6161	Multirisques	81 760,00	0,00		91 900,00	91 900,00	0,00	91 900,00	91 900,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	53 800,00	0,00		27 740,00	27 740,00	0,00	27 740,00	27 740,00
6182	Documentation générale et technique	4 275,00	0,00		4 270,00	4 270,00	0,00	4 270,00	4 270,00
6184	Versements à des organismes de formation	27 765,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 650,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	60 500,00	0,00		128 690,00	128 690,00	0,00	128 690,00	128 690,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 650,00	0,00		19 180,00	19 180,00	0,00	19 180,00	19 180,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	12 300,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	166 700,00	0,00		238 105,00	238 105,00	0,00	238 105,00	238 105,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	8 200,00	0,00		8 350,00	8 350,00	0,00	8 350,00	8 350,00
6237	Publications	11 500,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6238	Divers	5 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	0,00		4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 400,00	0,00		22 630,00	22 630,00	0,00	22 630,00	22 630,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 755,00	0,00		10 575,00	10 575,00	0,00	10 575,00	10 575,00
6282	Frais de gardiennage	12 700,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6284	Redevances pour services rendus	5 670,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	98 950,00	0,00		79 905,00	79 905,00	0,00	79 905,00	79 905,00
63512	Taxes foncières	27 765,00	0,00		26 270,00	26 270,00	0,00	26 270,00	26 270,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 264 110,00	0,00		3 487 275,00	3 487 275,00		3 487 275,00	3 487 275,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 500,00	0,00		10 150,00	10 150,00		10 150,00	10 150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 500,00	0,00		53 045,00	53 045,00		53 045,00	53 045,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 482 000,00	0,00		1 586 190,00	1 586 190,00		1 586 190,00	1 586 190,00
64112	SFT, indemnité de résidence	23 250,00	0,00		22 780,00	22 780,00		22 780,00	22 780,00
64113	NBI	18 100,00	0,00		18 400,00	18 400,00		18 400,00	18 400,00
64118	Autres indemnités	363 500,00	0,00		404 160,00	404 160,00		404 160,00	404 160,00
64131	Rémunérations	357 000,00	0,00		321 100,00	321 100,00		321 100,00	321 100,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		55 295,00	55 295,00		55 295,00	55 295,00
64168	Autres emplois aidés	22 500,00	0,00		33 865,00	33 865,00		33 865,00	33 865,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		2 895,00	2 895,00		2 895,00	2 895,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	365 000,00	0,00		371 085,00	371 085,00		371 085,00	371 085,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	471 000,00	0,00		506 960,00	506 960,00		506 960,00	506 960,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 150,00	0,00		16 570,00	16 570,00		16 570,00	16 570,00
6472	Prestations familiales directes	53 150,00	0,00		62 575,00	62 575,00		62 575,00	62 575,00
64731	Allocations chômage versées directement	21 000,00	0,00		8 225,00	8 225,00		8 225,00	8 225,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	0,00		7 620,00	7 620,00		7 620,00	7 620,00
6478	Autres charges sociales diverses	960,00	0,00		260,00	260,00		260,00	260,00
014	Atténuations de produits	50 536,00	0,00		51 336,00	51 336,00		51 336,00	51 336,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	9 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
739221	FNGIR	31 336,00	0,00		31 336,00	31 336,00		31 336,00	31 336,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 212 923,72	0,00	0,00	1 212 925,35	1 212 925,35	0,00	1 212 925,35	1 212 925,35
65311	Indemnités de fonction	79 500,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	18 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 642,50	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	4 860,00	0,00		6 660,00	6 660,00	0,00	6 660,00	6 660,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 800,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	233 825,00	0,00		236 725,00	236 725,00	0,00	236 725,00	236 725,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	46 200,00	0,00		39 400,00	39 400,00	0,00	39 400,00	39 400,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	38 000,00	0,00		39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	415 396,22	0,00		423 280,35	423 280,35	0,00	423 280,35	423 280,35
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	326 215,00	0,00		344 140,00	344 140,00	0,00	344 140,00	344 140,00
65818	Autres	31 375,00	0,00		4 720,00	4 720,00	0,00	4 720,00	4 720,00
6583	Pénalités sur marchés	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65888	Autres	1 010,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 282 085,34	0,00	0,00	7 541 536,35	7 541 536,35	0,00	7 541 536,35	7 541 536,35
66	Charges financières	20 400,00	0,00		15 600,00	15 600,00		15 600,00	15 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 950,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661138	Remb. int. emprunt transf. Autres tiers	2 350,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 310,00			8 379,50	8 379,50		8 379,50	8 379,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			2 019,50	2 019,50		2 019,50	2 019,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 310,00			6 360,00	6 360,00		6 360,00	6 360,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		30 710,00	0,00	0,00	29 679,50	29 679,50		29 679,50	29 679,50
Total des dépenses réelles		7 312 795,34	0,00	0,00	7 571 215,85	7 571 215,85	0,00	7 571 215,85	7 571 215,85
023	Virement à la section d'investissement	3 820 277,00			2 924 213,74	2 924 213,74		2 924 213,74	2 924 213,74

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	563 960,00			600 575,00	600 575,00		600 575,00	600 575,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	563 960,00			600 575,00	600 575,00		600 575,00	600 575,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 384 237,00			3 524 788,74	3 524 788,74		3 524 788,74	3 524 788,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)	
Montant des ICNE de l'exercice	3 400,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 400,21
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 390 552,30	0,00	8 315 120,00	8 315 120,00	8 315 120,00
013	Atténuations de charges (3)	20 400,00	0,00	31 185,00	31 185,00	31 185,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 400,00	0,00	30 700,00	30 700,00	30 700,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	485,00	485,00	485,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 100,00	0,00	317 480,00	317 480,00	317 480,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
7025	Taxes d'affouage	3 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70323	Red. occupation dom. public	16 900,00	0,00	16 700,00	16 700,00	16 700,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	11 000,00	0,00	11 850,00	11 850,00	11 850,00
7062	Redevances services à caractère culturel	164 000,00	0,00	190 100,00	190 100,00	190 100,00
706888	Autres	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	580,00	0,00	430,00	430,00	430,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	18 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	110,00	110,00	110,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	28 640,00	0,00	31 090,00	31 090,00	31 090,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	3 000,00	0,00	3 350,00	3 350,00	3 350,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 480,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	270 000,00	0,00	288 823,00	288 823,00	288 823,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 000,00	0,00	58 600,00	58 600,00	58 600,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	230 223,00	230 223,00	230 223,00
738	Autres impôts et taxes	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 645 198,00	0,00	3 699 668,00	3 699 668,00	3 699 668,00
73111	Impôts directs locaux	3 325 698,00	0,00	3 364 195,00	3 364 195,00	3 364 195,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	130 000,00	0,00	145 423,00	145 423,00	145 423,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	13 500,00	0,00	16 250,00	16 250,00	16 250,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73141	Accise sur l'électricité	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73154	Droits de place	11 000,00	0,00	8 800,00	8 800,00	8 800,00
74	Dotations et participations (3)	2 822 146,30	0,00	3 034 703,00	3 034 703,00	3 034 703,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	990 000,00	0,00	810 400,00	810 400,00	810 400,00
741121	DSR des communes	655 000,00	0,00	832 500,00	832 500,00	832 500,00
741123	DSU des communes	395 000,00	0,00	422 300,00	422 300,00	422 300,00
741127	DNP des communes	70 000,00	0,00	60 500,00	60 500,00	60 500,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	160,00	160,00	160,00
744	FCTVA	15 699,65	0,00	18 400,00	18 400,00	18 400,00
74718	Autres participations Etat	21 300,00	0,00	48 030,00	48 030,00	48 030,00
7472	Participation régions	1 261,65	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	7 070,00	7 070,00	7 070,00
74751	Participation GFP de rattachement	13 400,00	0,00	12 400,00	12 400,00	12 400,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	0,00	0,00	181 169,00	181 169,00	181 169,00
747888	Autres	29 100,00	0,00	13 900,00	13 900,00	13 900,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	618 085,00	0,00	613 874,00	613 874,00	613 874,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	239 938,00	0,00	709 261,00	709 261,00	709 261,00
752	Revenus des immeubles	200 170,00	0,00	192 135,00	192 135,00	192 135,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	39 768,00	0,00	517 126,00	517 126,00	517 126,00
Total des recettes de gestion des services		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 259 782,30	0,00	8 081 120,00	8 081 120,00	8 081 120,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		130 770,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 726 199,57									
1641 Emprunts en euros (total)					1 726 199,57									
86456276670	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LORRAINE	29/10/2010	29/10/2010	29/01/2011	450 000,00	V		3,020	0,000		T	C	N	A-1
MON508279EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2015	01/04/2016	01/04/2016	326 199,57	V		4,456	0,000		T	P	N	A-1
MON536568	LA BANQUE POSTALE	16/11/2020	08/12/2020	01/04/2021	950 000,00	V		0,460	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 726 199,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		878 798,74					130 263,04	8 215,08	0,00	1 689,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		878 798,74					130 263,04	8 215,08	0,00	1 689,63
86456276670	N	0,00	A-1	36 721,71	0,00	V		0,000	36 721,71	695,74	0,00	0,00
MON508279EUR	N	0,00	A-1	123 470,93	3,00	V		0,000	31 159,57	4 321,26	0,00	943,17
MON536568	N	0,00	A-1	718 606,10	11,00	V		0,000	62 381,76	3 198,08	0,00	746,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		878 798,74					130 263,04	8 215,08	0,00	1 689,63

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	946 157,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1525 €		04/11/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	10	04/11/2024
L	Matériel de bureau et mobilier	5	04/11/2024
L	Matériel informatique	4	04/11/2024
L	Matériel de transport	5	04/11/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	04/11/2024
L	Matériel et outillage techniques	10	04/11/2024
L	Matériel et outillage d incendie et de défense civile	10	04/11/2024
L	Installations de voirie et réseaux	20	04/11/2024
L	Bâtiments légers, abri	10	04/11/2024
L	Construction sur sol d autrui	0	04/11/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	04/11/2024
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	04/11/2024
L	Plantations	15	04/11/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	2	04/11/2024
L	Brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	0	04/11/2024
L	Logiciels	3	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des biens immobiliers ou des installations	30	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	04/11/2024
L	Frais de recherche et développement	5	04/11/2024
L	Frais d études et frais insertion non suivis de réalisation	5	04/11/2024
L	Frais d études, d élaboration, de modifications et de révisions des documents d urbanisme	10	04/11/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	2 019,50		52 072,50	54 092,00	0,00	54 092,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	2 019,50		52 072,50	54 092,00	0,00	54 092,00
RISQUES ET CHARGES	2 019,50	13/05/2016	52 072,50	54 092,00	0,00	54 092,00
Dépréciations (3)	6 360,00		9 655,20	16 015,20	0,00	16 015,20
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	6 360,00		9 655,20	16 015,20	0,00	16 015,20
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	6 360,00	11/04/2022	9 655,20	16 015,20	0,00	16 015,20
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	8 379,50		61 727,70	70 107,20	0,00	70 107,20
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	8 379,50		61 727,70	70 107,20	0,00	70 107,20

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					503 891,00	230 914,77											3 895,21	6 681,99
OPH DE LA MEUSE	2020	P	Réhabilitation HLM rue Edmond Morelle Emprunteur : Office Public de l'Habitat de la Meuse (OPH)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 000,00	100 800,00	20,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		252,00	4 800,00
OPH DE LA MEUSE	2023	C	Financement de la construction de 6 logements situés ZAC des Capucins à Commercy	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 891,00	130 114,77	38,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		3 643,21	1 881,99
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					250 000,00	84 048,01											350,35	33 495,81
SEBL	2021	C	Travaux ZAC des Capucins Emprunteur : SEBL	CREDIT COOPERATIF	250 000,00	84 048,01	2,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		350,35	33 495,81
TOTAL GENERAL					753 891,00	314 962,78											4 245,56	40 177,80

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	44 423,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	44 423,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 022 520,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,55

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					763 230,02	74 060,78	74 060,78	74 060,78	74 060,78	81 312,95	377 556,07
BALAYEUSE	2020	LA BANQUE POSTALE	60	31 585,60	236 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECLAIRAGE PUBLIC	2024	RENT LIGHT	84	74 060,78	526 338,02	74 060,78	74 060,78	74 060,78	74 060,78	81 312,95	377 556,07
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				105 646,38	763 230,02	74 060,78	74 060,78	74 060,78	74 060,78	81 312,95	377 556,07

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,40	0,50	18,90	17,50	1,00	18,50
Adjoint administratif	C	4,40	0,50	4,90	4,90	0,00	4,90
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,80	1,00	2,80
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,86	4,33	32,19	31,33	0,86	32,19
Adjoint technique	C	11,86	1,21	13,07	12,21	0,86	13,07
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	1,13	9,13	9,13	0,00	9,13
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	1,99	5,99	5,99	0,00	5,99
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		9,13	0,80	9,93	6,18	1,34	7,52
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,49	1,49	1,49	0,00	1,49
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,86	0,00	0,86	0,86	0,00	0,86
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	3,42	0,31	3,73	2,83	0,19	3,02
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	2,85	0,00	2,85	0,00	1,15	1,15
FILIERE ANIMATION (i)		0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
Adjoint territorial d'animation	C	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Apprenti		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'accompagnement dans l'emploi		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		59,99	5,63	65,62	57,61	5,20	62,81

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				12 556,87		
Adjoint technique	C	TECH	366	1 033,11	A Contrat aidé	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	CULT	424	2 479,07	332-10	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	384	3 505,14	332-10	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Contrat d'accompagnement dans l'emploi		OTR		5 539,55	A Contrat aidé	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				20 703,14		
Adjoint administratif	C	ADM	366	5 522,75	332-24	CDD
Adjoint technique	C	TECH	377	1 905,38	332-14	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Animateur	B	ANIM	373	533,16	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	518	5 528,22	332-14	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Technicien	B	TECH	386	7 213,63	327-5	CDD
TOTAL GENERAL				33 260,01		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
14/12/2020 - CONCESSION DU 01.01.2021 AU 31.12.2027 - DELIBERATION 20/161	SAUR		SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
14/12/2020 - Réhabilitation HLM rue Edmond Morelle Emprunteur : Office Public de l'Habitat de la Meuse (OPH)	OPH DE LA MEUSE		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 800,00
28/06/2021 - Travaux ZAC des Capucins Emprunteur : SEBL	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN		CREDIT COOPERATIF	75 689,43
11/04/2023 - Financement de la construction de 6 logements situés ZAC des Capucins à Commercy	OPH DE LA MEUSE		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	128 232,78
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
CC COMMERCE VOID VAUCOULEURS	01/02/1997	FISCALITE ADDITIONNELLE ET FPZ	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU DES OUILLONS	01/05/1984	SANS FISCALITE PROPRE	39 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT			21550722200131		oui
EAU	EAU			21550722200115		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 181 353,12	-1 181 353,12
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 204 689,00	-1 204 689,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 386 042,12	-2 386 042,12

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 386 042,12	2 386 042,12
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 386 042,12	-2 386 042,12
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	434 000,00	434 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 009 812,90	4 009 812,90
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 575 812,90	3 575 812,90

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		434 000,00	I 434 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		234 000,00	234 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	234 000,00	234 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 009 812,90	III 4 009 812,90
Ressources propres externes de l'année (a)		272 900,00	272 900,00
10222	FCTVA	270 000,00	270 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 900,00	2 900,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 736 912,90	3 736 912,90
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 940,00	7 940,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	5 465,00	5 465,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 135,00	11 135,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	520,00	520,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 805,00	16 805,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	820,00	820,00
28128	Autres aménagements de terrains	26 250,00	26 250,00
281311	Bâtiments administratifs	3 410,00	3 410,00
281312	Bâtiments scolaires	635,00	635,00
281318	Autres bâtiments publics	131 010,00	131 010,00
281321	Immeubles de rapport	27 675,00	27 675,00
281351	Bâtiments publics	45 685,00	45 685,00
28138	Autres constructions	1 430,00	1 430,00
28151	Réseaux de voirie	36 320,00	36 320,00
28152	Installations de voirie	44 085,00	44 085,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 900,00	7 900,00
281534	Réseaux d'électrification	2 545,00	2 545,00
281538	Autres réseaux	49 355,00	49 355,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	13 375,00	13 375,00
2815731	Matériel roulant	5 735,00	5 735,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	865,00	865,00
281578	Autre matériel technique	4 345,00	4 345,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 125,00	22 125,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 100,00	2 100,00
281828	Autres matériels de transport	30 075,00	30 075,00
281838	Autre matériel informatique	19 335,00	19 335,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 520,00	23 520,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	58 615,00	58 615,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 124,16	212 124,16
021	Virement de la section de fonctionnement	2 924 213,74	2 924 213,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	7 754 000,00	1,67	51,01	0,00	3 955 315,00	1,67
TFPNB	93 100,00	-2,09	43,86	0,00	40 834,00	-2,09
CFE	1 440 000,00	0,08	14,43	0,00	207 792,00	0,08
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	209 000,00	-20,85	18,64	0,00	38 958,00	-20,85
TOTAL	9 496 100,00	0,76			4 242 899,00	1,28

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : /

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par (1),

A. Commercy, le 07/04/2025



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A, le

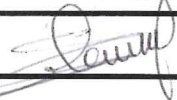
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AHADDAR Leila, conseillère municipale	
BARREY Patrick, 1er adjoint	
BOUROTTE Liliane, conseillère municipale	
CAHU Gérald, 3ème adjoint	
CARE Florent, 5ème adjoint	
DABIT Annette, conseillère municipale	
DELAMARCHE Carole, conseillère municipale	
ETIENNE Céline, conseillère municipale ADOLPHE	
GENART Angélique, 6ème adjointe	
GUICKERT Olivier, conseiller municipal	
GUILLERY Edmond, conseiller municipal	
JANNOT Jean-Benoît, conseiller municipal	
JONVILLE Martine, conseillère municipale	
KIEFER Sandrine, conseillère municipale déléguée	
LANDO Gérard, conseiller municipal	
LAURENT Claude, conseiller municipal délégué	
LEMOINE Olivier, conseiller municipal délégué	
LEROY Jessica, conseillère municipale	
LOMBARD Nelly, conseillère municipale	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

MARCHAND Martine, 2ème adjointe	
MAUD'HEUX Bruno, conseiller municipal	
REYRE Benoit, conseiller municipal délégué	
RICHARD Suzel, conseillère municipale	
SACCHIERO Laetitia, conseillère municipale	
THIRIOT Elise, 4ème adjoint	
VAUTRIN Jean-Philippe, Maire	
ZEIMET Sylvie, conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le



Etat RAR 2024 - Budget Ville

ID : 055-215501222-20250407-BP2025_VILLE-BF

Article - Code + Libellé	Crédits ouverts	Réalisé	RAR clôture
Signe: Dépense			
Chapitre: 20 - Immobilisations incorporelles			
2031 - Frais d'études	1 215 685,72	228 995,66	631 466,00
2033 - Frais d'insertion	0,00	1 080,00	0,00
2051 - Concessions, droits similaires	34 650,76	29 863,05	0,00
Total Chapitre: 20 - Immobilisations incorporelles	1 250 336,48	259 938,71	631 466,00
Chapitre: 204 - Subventions d'équipement versées			
2041581 - Autres grpts-Biens mob., mat. et études	11 150,00	5 515,65	
20421 - Privé : Bien mobilier, matériel	7 500,00	4 742,22	99,00
Total Chapitre: 204 - Subventions d'équipement versées	18 650,00	10 257,87	99,00
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles			
2116 - Cimetieres	41 500,00	19 116,40	1 740,00
2117 - Bois et forets	20 000,00	0,00	
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	650,00	1 121,00	0,00
2128 - Autres agencements et aménagements	557 876,56	77 883,38	288 905,00
21318 - Autres bâtiments publics	31 512,46	31 512,46	0,00
21321 - Immeubles de rapport	190 500,00	162 201,00	0,00
21351 - Bâtiments publics	1 016 598,64	148 983,83	1 183 585,00
2151 - Réseaux de voirie	1 035 324,39	90 298,33	952 316,00
2152 - Installations de voirie	73 031,86	77 838,36	0,00
21538 - Autres réseaux	86 354,08	74 974,32	0,00
21568 - Autre matériel, outillage incendie	0,00	1 210,80	
215731 - Matériel roulant	0,00	10 059,11	
215738 - Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	864,00	32 060,00
2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 487,00	52 609,80	0,00
21622 - Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	2 508,00
2181 - Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00
21828 - Autres matériels de transport	65 000,00	66 687,76	
21838 - Autre matériel informatique	45 937,16	37 533,31	
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	33 397,46	26 180,27	0,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	207 331,97	91 120,00	0,00
Total Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles	3 454 501,58	970 194,13	2 461 114,00
Total Signe: Dépense	4 723 488,06	1 240 390,71	3 092 679,00
Signe: Recette			
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement			
1311 - Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	68 023,00	25 641,71	25 641,00
1312 - Subv. transf. Régions	41 955,71	16 314,00	16 314,00
1313 - Subv. transf. Départements	55 396,00	17 766,00	146 125,00
1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	241 685,02	205 937,52	950 227,00
1322 - Subv. non transf. Régions	99 833,41	104 280,68	0,00
1323 - Subv. non transf. Départements	99 133,99	99 101,00	
1328 - Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	16 220,10	37 322,00
13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	544 109,00	400 849,00	644 338,00
13362 - Dotation de soutien à l'invest local	0,00	68 023,00	68 023,00
Total Chapitre: 13 - Subventions d'investissement	1 150 136,13	954 133,01	1 887 990,00
Total Signe: Recette	1 150 136,13	954 133,01	1 887 990,00

Le 31/12/2024

Le Maire,
Jean-Philippe VAUTRIN

Vu le 31/12/2024
P.P.
J. aboul



Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2025

I - Le cadre général du budget

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif. La présente note répond donc à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les grands principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, spécialité et sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 sera soumis au vote du conseil municipal le 7 avril 2025. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du rapport sur les orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 17 mars 2025.

Compte tenu du contexte actuel, le budget 2025 est construit avec l'objectif de limiter autant que possible les dépenses et d'optimiser les recettes tout en limitant la pression fiscale.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires du personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des services à la population (conservatoire de musique, bibliothèque, musée, etc.), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

1. Budgets annexes : Eau et Assainissement

1.1. Budget Eau

Chapitre	BP 2025
002 Résultat d'exploitation reporté	351 816,02
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 700,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, etc.	114 700,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	476 216,02
011 Charges à caractère général	44 060,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00
022 Dépenses imprévues	3 000,00
023 Virement à la section d'investissement	120 530,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 170,00
66 Charges financières	600,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	255 360,00

1.2. Budget Assainissement

Chapitre	BP 2025
002 Résultat d'exploitation reporté	664 313,28
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 285,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, etc.	180 900,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	875 498,28
011 Charges à caractère général	87 510,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00
022 Dépenses imprévues	4 000,00
023 Virement à la section d'investissement	196 448,69
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 040,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	490 998,69

2. Budget principal

2.1. Les dépenses et recettes de la section

La section de fonctionnement s'équilibre à 11 096 004,59 € en 2025.

Il existe quatre principaux types de recettes :

1. Les impôts locaux ;
2. Le FPIC ;
3. Les dotations versées par l'Etat ;
4. Les recettes encaissées au titre des services à la population.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 31 % des dépenses totales de fonctionnement et 46 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement.

Un virement à la section d'investissement de 2,9 M€ est prévu pour financer les projets 2025.

Chapitre	BP 2025
002 Résultat d'exploitation reporté	2 780 884,59
013 Atténuation de charges	31 185,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	234 000,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, etc.	317 480,00
73 Impôts et taxes	288 823,00
731 Fiscalité directe	3 699 668,00
74 Dotations et participations	3 034 703,00
75 Autres produits de gestion courante	709 261,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 096 004,59
011 Charges à caractère général	2 790 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 487 275,00
014 Atténuation de produits	51 336,00
023 Virement à la section d'investissement	2 924 213,74
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 575,00
65 Autres charges de gestion courante	1 212 925,35
66 Charges financières	15 600,00
67 Charges exceptionnelles	5 700,00
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	8 379,50
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 096 004,59

2.2. Fiscalité

En 2025, le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité est de + 1,7% (fixé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé).

Afin de limiter la pression fiscale, il a été décidé de continuer à geler les taux de fiscalité en 2025.

Taxe	Bases prévisionnelles 2025	Taux 2025 proposés	Variation taux N-1/N	Produit attendu 2025 (hors lissage)
Taxe foncière sur bâti (TFB)	7 754 000	51,01	0,00%	3 955 315
Taxe foncière sur non bâti (TFNB)	93 100	43,86	0,00%	40 834
Taxe d'habitation sur résidences secondaires (THRS)	209 000	18,64	0,00%	38 958
Taxe d'habitation sur logements vacants (THLV)	343 100	18,64	0,00%	63 954
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	1 440 000	14,43	0,00%	207 792
TOTAUX	9 839 200	-	-	4 306 853
Effet coefficient correcteur				-942 657
TOTAL				3 364 196

Les bases d'imposition de la taxe d'habitation sont en nette diminution par rapport à 2024 (-21% pour la THRS et -40% pour la THLV) en raison de dégrèvements opérés par les services fiscaux.

Pour mémoire, depuis 2021, le taux de foncier bâti du département (25,72 %) est transféré aux communes. Le taux de la commune et le taux du département sont donc cumulés. Il est précisé que la commune contribue en 2025 au titre du coefficient correcteur à hauteur de 942 657 €. En effet, le montant de la TFPB du département transféré en compensation de la suppression de la taxe d'habitation étant supérieur au montant des ressources perdues, un coefficient correcteur a été mis en place afin de neutraliser l'écart (coefficient correcteur : 0,797615). Son application a alors pour conséquence une minoration du produit fiscal attendu.

Produits attendus

	CA 2024	BP 2025
IMPOTS ET TAXES	4 020 666,10	3 988 491,00
Impôts directs locaux	3 372 239,00	3 364 195,00
Compensation CVAE	220 628,00	230 223,00
Taxe sur les surfaces commerciales	145 723,00	145 423,00
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	15 963,00	16 250,00
Autres impôts locaux ou assimilés	9 589,00	0,00
FPIC	65 127,00	58 600,00
Droits de place	8 378,85	8 800,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	101 423,56	95 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	81 594,69	70 000,00

2.3. Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Les dotations de l'Etat n'étant pas encore notifiées, il est prévu au budget 2025 :

Dotation	2025*	Pour mémoire, 2024
Dotation forfaitaire	810 400 €	813 174 €
Compensation CPS	181 169 €	181 169 €
Dotation de solidarité rurale	832 500 €	694 941 €
Dotation de solidarité urbaine	422 300 €	408 069 €
Dotation nationale de péréquation	60 500 €	67 300 €
Total DGF	2 306 869 €	2 164 653 €

*Sur la base de l'estimation Finance Active au 21/02/2025 et tenant compte des bonifications ZRR

III - La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

1. Budgets annexes : Eau et Assainissement

1.1. Budget Eau

Chapitre	BP 2025	Dont RAR 2024
001 Solde d'exécution reporté	37 433,62	0,00
021 Virement de la section d'exploitation	120 530,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 170,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	28 369,38	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	256 503,00	0,00
020 Dépenses imprévues	12 400,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 700,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	4 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	230 403,00	65 803,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	256 503,00	65 803,00

1.2. Budget Assainissement

Chapitre	BP 2025	Dont RAR 2024
001 Solde d'exécution reporté	127 326,31	0,00
021 Virement de la section d'exploitation	196 448,69	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 040,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	509 815,00	0,00
020 Dépenses imprévues	30 000,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 285,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	339 875,00	14 875,00
21 Immobilisations corporelles	109 655,00	19 655,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	509 815,00	34 530,00

2. Budget principal

2.1. Vue d'ensemble de la section d'investissement

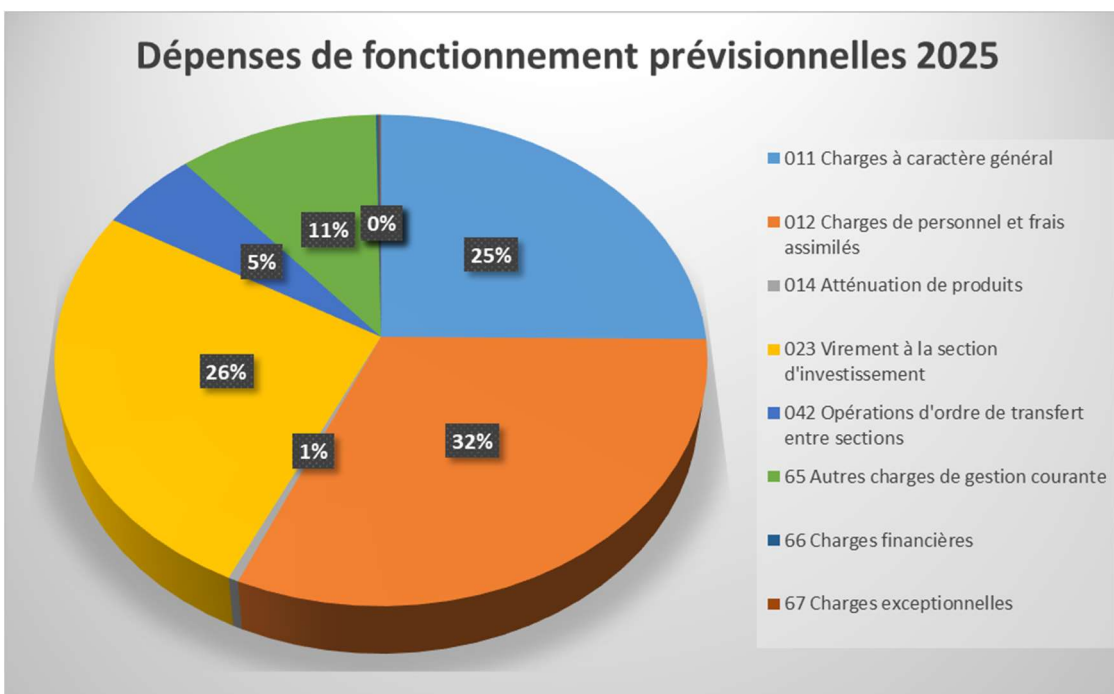
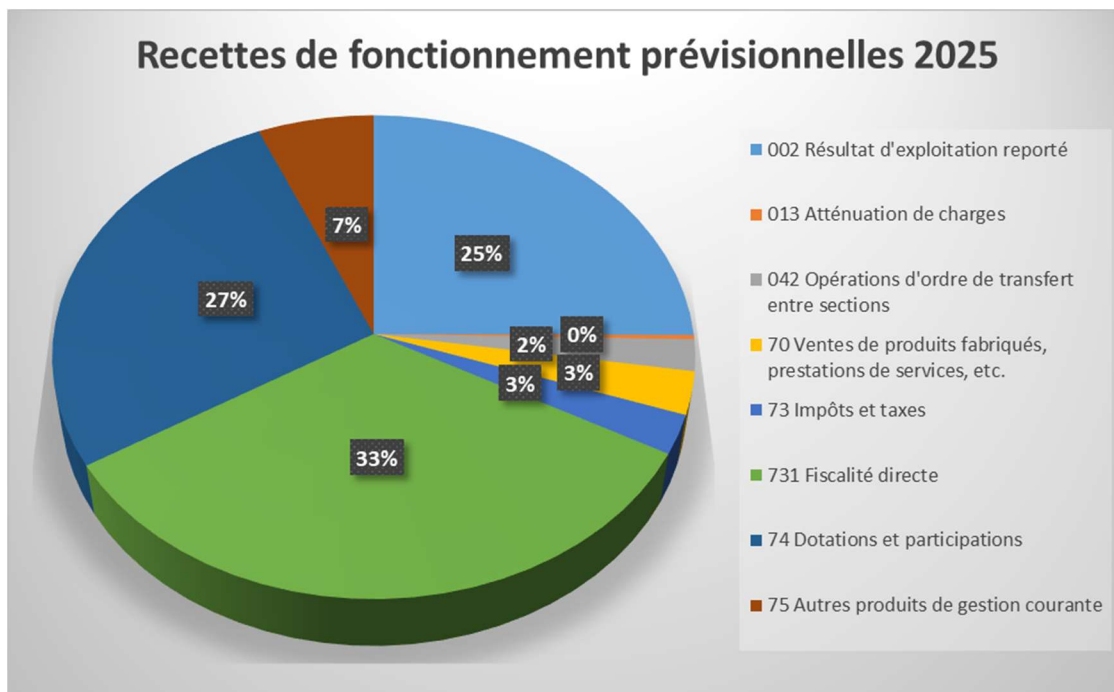
Chapitre	BP 2025	Dont RAR 2024
021 Virement de la section d'exploitation	2 924 213,74	0,00
024 Produits de cessions des immobilisations	212 124,16	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 575,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 658 942,12	0,00
13 Subventions d'investissement	2 281 127,00	1 887 990,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 055 250,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	50 360,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 782 592,02	1 887 990,00
001 Solde d'exécution reporté	1 181 353,12	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	234 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	202 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	1 094 586,00	631 466,00
204 Subventions d'équipement versées	161 099,00	99,00
21 Immobilisations corporelles	6 781 553,90	2 461 114,00
23 Immobilisations en cours	50 000,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 782 592,02	3 092 679,00

2.2. Les projets d'investissement de l'année 2025

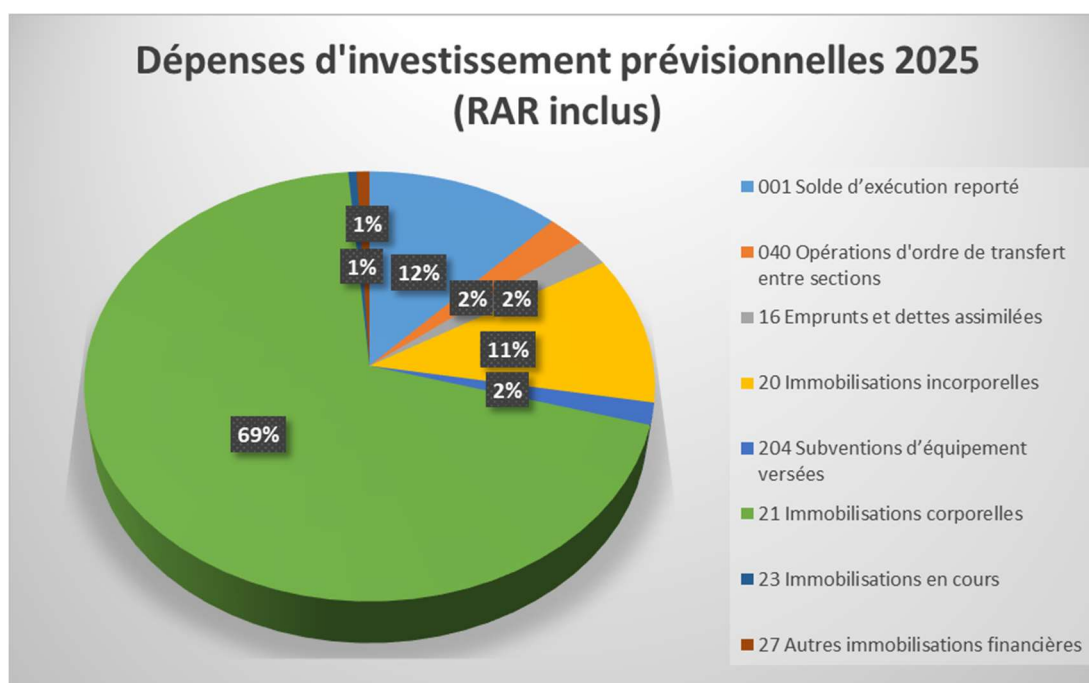
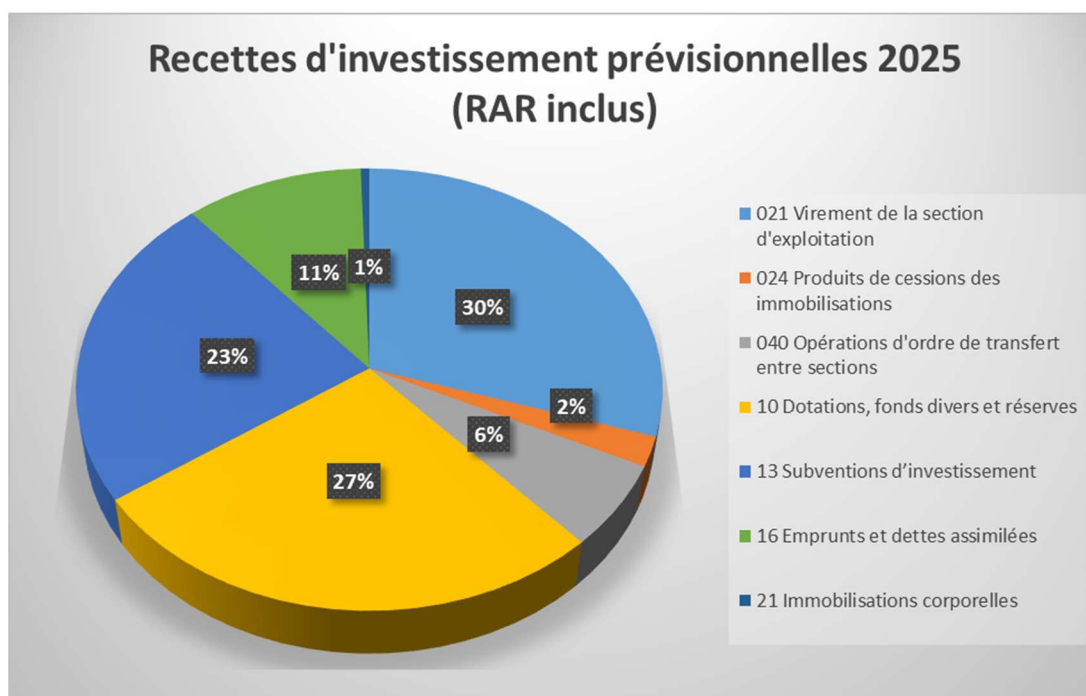
N° opération	Libellé opération	DEPENSES	
		RAR 2024	2025
133	Forêt	- €	10 000,00 €
147	Vélodrome	9 105,00 €	249 600,00 €
154	Travaux cimetière	1 740,00 €	25 000,00 €
174	Aménagement entrée de ville	264 024,00 €	20 000,00 €
274	Parc automobile	- €	38 200,00 €
308	Eclairage public	- €	134 400,00 €
365	Matériel de sécurité	- €	30 000,00 €
393	Matériel ergonomique CST	- €	5 600,00 €
397	Equipeement du musée	- €	12 000,00 €
406	Parc informatique	- €	43 000,00 €
415	Aires de jeux	15 612,00 €	- €
428	Serveur et logiciels	- €	22 000,00 €
447	Matériel de signalisation routière	- €	10 000,00 €
452	Etudes	- €	49 200,00 €
464	Equipeement du conservatoire	- €	3 000,00 €
465	Téléphonie	- €	2 000,00 €
495	Matériel et équipement élections	- €	2 000,00 €
523	Achat de mobilier urbain	- €	14 400,00 €
539	Achat de mobilier et équipement de bureau	- €	18 200,00 €
555	Epicerie sociale	- €	20 000,00 €
558	Drapeaux	- €	500,00 €
575	Illuminations de Noël	- €	9 600,00 €
585	Amélioration énergétique des bâtiments	819 073,00 €	31 920,00 €
750	Matériel d'aménagement de voirie	1 289,00 €	72 000,00 €
756	Matériel pôle entretien	- €	3 000,00 €
771	Eaux pluviales	- €	5 000,00 €
776	Equipeement police municipale	- €	9 100,00 €
806	Sécurité passive	- €	10 000,00 €
807	Accessibilité divers bâtiments	223 632,00 €	- €
832	Vidéoprotection	- €	300 000,00 €
846	Matériel et équipement manifestations	- €	13 850,00 €
855	Piscine - Avenir du site	1 800,00 €	- €
862	Aménagement de la bibliothèque	- €	270 000,00 €
863	Aménagement du conservatoire de musique	166 525,00 €	79 000,00 €
867	Opération de restauration immobilière (ORI)	- €	40 000,00 €
900	Stade Parmentier	46 624,00 €	550 000,00 €
901	Structure des ponts	- €	24 000,00 €
902	Aménagement de la rue de Lisle	709 213,00 €	- €
903	Aménagement du centre-ville	441 366,00 €	1 055 250,00 €
905	Création d'un street-park	312 723,00 €	50 000,00 €
907	Matériel et outillage des services techniques	30 771,00 €	20 000,00 €
908	Equipeement de la Maison des Associations	- €	2 000,00 €
910	Equipements sportifs	- €	27 000,00 €
911	Aménagement du Centre Technique Municipal	- €	62 400,00 €
913	Restauration d'œuvres d'art	2 508,00 €	6 000,00 €
916	MECS Les Capucins	- €	19 300,00 €
919	Equipeement halte fluviale	- €	2 600,00 €
922	Travaux divers de voirie	- €	100 000,00 €
924	Budget participatif	- €	40 000,00 €
925	Aire de camping-cars	16 303,00 €	415 560,00 €
926	Signalétique touristique	29 556,00 €	- €
927	Parcs et jardins	716,00 €	- €
932	Acquisition de terrains	- €	30 000,00 €
933	Rénovation lgt J. Rostand	- €	30 000,00 €
934	Achat d'une badgeuse	- €	13 000,00 €
935	Aménagement de terrains	- €	10 800,00 €
936	Aménagement des bâtiments	- €	49 200,00 €
937	Gestion des inondations	- €	115 000,00 €
OPFI	Opération financière (acquisition Les Remises)	- €	78 000,00 €
OPNI	Opération non individualisée	99,00 €	21 000,00 €
TOTAL GENERAL		3 092 679,00 €	4 273 680,00 €
		Total BP 2025	7 366 359,00 €

IV - Les données synthétiques du budget principal

1. Section de fonctionnement



2. Section d'investissement



3. Etat de la dette

3.1. Budget principal

Année	Intérêts de la dette	Capital remboursé	Annuité	Encours de dette au 31/12
2024	17 479,67	245 663,72	263 143,39	930 993,16
2025	10 606,19	197 621,63	208 227,82	756 260,24
2026	6 269,55	94 798,89	101 068,44	661 461,35
2027	4 739,69	96 328,75	101 068,44	565 132,60
2028	3 160,56	97 907,93	101 068,49	467 224,67
2029	2 040,31	63 539,53	65 579,84	403 685,14
2030	1 747,52	63 832,32	65 579,84	339 852,82
2031	1 453,38	64 126,46	65 579,84	275 726,36
2032	1 157,90	64 421,94	65 579,84	211 304,42
2033	861,04	64 718,80	65 579,84	146 585,62
2034	562,82	65 017,02	65 579,84	81 568,60
2035	263,22	65 316,62	65 579,84	16 376,37
2036	18,59	16 376,37	16 394,96	0,00

3.2. Budget Eau

Année	2025	2026	2027	2028
Emprunt contracté	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts de la dette	489,34	335,16	207,48	79,80
Capital remboursé	3 619,61	3 352,96	3 352,96	3 213,53
Annuité	4 108,95	3 688,12	3 560,44	3 293,33
Encours de dette	9 919,45	6 566,49	3 213,53	0,00

3.3. Budget Assainissement

La dette sur le budget annexe Assainissement s'est éteinte en 2024.